

# NON PROTEGE

<b>MINISTÈRE DES ARMÉES</b>	Le : 02/11/2020 à 16h23:14Z	N°2020/2565
	Émetteur : EMZD RENNES	Urgence : ROUTINE
<b>Message Officiel</b>	Destinataire(s) : 11RAMA -- 12BSMAT -- 12RC -- 14BSMAT - (action)	- 2RD -- 2RIMA -- 2RMAT -- 3RIMA -- 6RG - - 785CGE -- 807CTRS -- ARD/PDM RENNES - - BDD AMS -- BDD BGA -- BDD BSL -- BDD CBG -- BDD EVX -- BDD OAN -- BDD RVC - - BDD TRS -- GRS NO -- DIRISI RENNES - - COMMAT/MTRANS -- COMSIC -- CSN ANGERS -- CSN BREST -- CSN CAEN -- CSN ORLEANS -- CSN RENNES -- CSN ROUEN - - DETAVAT -- DIRISI BREST -- DRHAT TOURS -- DRSD RENNES -- ECOLE FOURRIERS -- EG -- EMB -- EMS -- EMZD RENNES -- EPEE RENNES -- ESID RENNES - - ENSO -- GSBDD AMS -- GSBDD BGA - - GSBDD BSL -- GSBDD CBG -- GSBDD CQV - - GSBDD EVX -- GSBDD OAN -- GSBDD RNS - - GSBDD TRS -- SLC RENNES -- USID RENNES -- CMA15 -- CMA16 -- UIISC1 - - PNM -- CFIM COETQUIDAN -- CDAD-BO - - CNSO -- ELOCA ANGERS -- PIAM -- PFC OUEST -- SIMMT/STM BRUZ -- SIMMT/STM GIEN -- SIMMT/STM NEUVY-PAILLOUX - - SIMMT/STM NOUATRE - - EPMUBRETAGNE/SMU COETQUIDAN - - SMSIF-RH -- CPEOM -- CPES -- CAMID - - EMZD RENNES -- ARD/CMFP
	Destinataire(s) : ESCC (information)	
	Objet	: <b>Inscriptions aux examens militaires de langues (EML) 2021</b>
	MCA	: LANGUES
	Référence(s)	: Circulaire n°502427/ARM/DRH- AT/DRHF/BLDAF/SLSE/NP du 23/01/20.
Pièce(s) jointe(s)	: Modification à la circulaire annuelle des évaluations en Langues pour les examens en 2021.pdf Calendrier EML 2021.docx	

Primo/

Par la modification en pièce jointe applicable à la circulaire de référence, la DRHAT fait connaître que les EMZD sont responsables de l'organisation territoriale de la session annuelle, qui aura lieu du 23 au 25 mars 2021, des examens militaires de langues (EML).

A ce titre, l'EMZD Rennes assure le suivi des inscriptions aux EML - écrits et parlés – des candidats militaires de l'armée de Terres des organismes relevant de sa compétence.

Le calendrier et les horaires figurent en pièce jointe.

Les candidats ne pourront se présenter aux examens dans plusieurs langues que si les épreuves sont programmées à des dates différentes.

Secundo/

Dans le cadre des EML 2021, la DRHAT a externalisé certains examens qui seront réalisés via un DCL (diplômes de compétences en langues), examen de l'Education Nationale.

L'inscription à ces DCL est une démarche individuelle et s'effectue directement sur Internet.

Les candidats trouveront les renseignements nécessaires sur le site intranet de la DRHAT (menu « FORMATION », rubrique « La Formation en Langues », sous-rubrique « Guides, texte de références, fichier « Diplôme de Compétence en Langue »).

Alpha : PLS 4444 anglais :

1) L'armée de terre n'organise plus d'examen pour l'attribution d'un niveau PLS 4444 en anglais. Dorénavant, les militaires détenteurs d'un PLS 3333, 4333, 3433, 3343, 3334, 3434, 4343, 3443 et 4334 devront passer par l'obtention d'un DCL.

Le niveau C1 se verra attribuer le PLS 4444 par équivalence.

Le prérequis : être détenteur d'un TOEIC  $\geq$  930 points datant de moins de 2 ans reste en vigueur.

2) Le personnel détenteur d'un PLS 4433, 4434, 4443 ou 3344, 4344, 3444 souhaitant compléter son PLS pourra soit passer par un DCL, soit s'inscrire aux EML3 (PLS 44-- ou PLS -44).

Bravo : PLS 4444 allemand, italien, espagnol, portugais :

Il n'y aura pas d'EML3 pour obtenir un PLS 4444 mais obligation de passer par un DCL également. Le niveau C1 se verra attribuer un PLS 4444 par équivalence.

Charlie : tous niveaux de PLS dans les autres langues :

1) Les EML restent inchangés et les prérequis également : être titulaire du PLS inférieur à celui présenté.

2) Pour l'arabe, le chinois et le russe, possibilité de passer un DCL à la place de l'EML. Le niveau C1 se verra attribuer un PLS 4444.

Tertio/

L'ensemble de la documentation et des pièces nécessaires pour l'inscription des futurs candidats est disponible dès à présent sur le portail de l'EMZD RENNES dans la rubrique « COORDINATION ET CONDUITE / Bureau Condition du personnel et formation / Formation – Langues ».

Alpha : modalités d'inscription pour les EML :

1) Les fiches de demande d'inscription, datées et signées par les candidats (avec la mention « lu et approuvé ») devront être visées par le chef de corps ou le directeur de l'organisme. Toutes les rubriques devront être remplies.

Il appartient aux référents langues ou responsables des inscriptions, de vérifier la conformité des fiches de demande d'inscription et des prérequis à l'examen à l'aide de la fiche de synthèse CONCERTO ou aux lettres d'attributions consultables sur le site intranet de la DRHAT (menu « FORMATION », rubrique « La Formation en Langues », sous-rubrique « Résultats anglais et

autres langues étrangères »).

2) Le fichier global EXCEL d'inscriptions EML 2021.

Avant la saisie, il est vivement conseillé de lire attentivement la fiche d'instructions pour l'utilisation du fichier global d'inscriptions EML.

Les renseignements inscrits sur les fiches de demandes d'inscription seront saisis dans le fichier global d'inscriptions (à charge référents langues ou responsables des inscriptions). Ce fichier constituera l'état officiel et définitif des candidatures aux EML de l'organisme.

Il ne devra comporter aucune erreur ou omission. Toutes les rubriques seront renseignées, en majuscules sans accents, sans cédille et sans signe de nombre ordinal.

Chaque examen souhaité doit faire l'objet d'une ligne d'inscription : même s'il s'agit de la même langue et du même niveau (pour un candidat s'inscrivant à l'écrit et à l'oral, il est nécessaire de renseigner deux lignes différentes).

Bravo : transmissions des candidatures :

Toute candidature incomplète, illisible ou non conforme ne sera pas exploitée.

1) Le fichier global d'inscriptions EML session 2021 sera retourné à l'EMZD de Rennes, par mail avant le 17 décembre 2020, accompagné des fiches de demande d'inscription scannées (les originales seront conservées en archives par les organismes).

# **NON PROTEGE**

---